



**PRÉFET
DE TARN-ET-GARONNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

20 **RAPPORT**
D'ACTIVITÉ **21**

**DES SERVICES DE L'ÉTAT
EN TARN-ET-GARONNE
POUR L'ANNÉE 2021**



L'année 2021 aura été marquée, comme la précédente, par la lutte contre la Covid-19. À la différence de 2020, toutefois, nous avons disposé en 2021 de vaccins qui ont été notre meilleure arme, avec les gestes barrières, contre la pandémie.

Mon premier message sera donc pour rendre hommage à celles et ceux qui ont lutté inlassablement contre la Covid : les soignants bien sûr, en ville comme dans les hôpitaux et les centres de vaccination, qu'ils soient actifs ou retraités ; mais aussi les sapeurs-pompiers, les maires et les personnels des collectivités, les agents de l'État, les bénévoles, les secouristes, enfin. Qu'ils soient remerciés de leur engagement, sans lequel cette lutte aurait été vaine. La mobilisation de tous reste de mise dans ce contexte épidé-

mique : la vaccination et notre discipline collective nous permettront de remporter ce combat.

J'adresse également mes remerciements à nos forces de sécurité intérieure, mobilisées pour assurer le nécessaire respect des règles sanitaires.

Au plan économique, le contexte a, là aussi, évolué par rapport à 2020, avec un rebond très net de l'activité à compter du printemps 2021. Cette conjoncture favorable a entraîné logiquement une baisse du taux de chômage. Les services de l'État travaillent à accompagner les entreprises dans leurs recrutements et, en parallèle, accélèrent le déploiement des dispositifs de formation pour les publics les plus éloignés de l'emploi. Plus généralement, une attention particulière a été maintenue pour les acteurs économiques du département tout au long de l'année écoulée. Les mesures d'urgence (fonds de solidarité, activité partielle, prêts garantis par l'État...) ont permis de maintenir le tissu économique tarn-et-garonnais.

Le Plan de relance a été déployé dans le Tarn-et-Garonne au profit des acteurs publics et privés : collectivités, associations et entreprises. Plus de 6 millions d'euros ont été investis pour la résilience de notre département en 2021, sans compter les aides à l'emploi et les exonérations fiscales au profit des entreprises. Les services de l'État se sont très largement mobilisés pour faire connaître les mesures du plan et accompagner les porteurs de projet.

Si la gestion de la crise sanitaire et de ses conséquences économiques et sociales a cristallisé toutes les attentions, l'État n'en a pas moins assuré ses missions essentielles de protection des personnes et des biens.

Les moyens humains et matériels supplémentaires accordés à nos forces de l'ordre ont permis d'accentuer la lutte contre les violences intrafamiliales, les stupéfiants, ou l'insécurité routière, pour ne citer que ces trois priorités majeures.

En 2021, notre département a connu des aléas climatiques et naturels importants, comme le gel du mois d'avril. Les services de l'État se sont alors rapidement mobilisés pour venir en aide aux agriculteurs concernés. Le plan de relance a permis de financer des investissements en faveur de la transition écologique, de la rénovation thermique des logements, de la promotion d'une alimentation saine, durable et locale ...

Toutes ces interventions, détaillées dans le présent rapport, visent à faciliter et améliorer le quotidien des habitants de Tarn-et-Garonne. Nombre de ces projets se retrouvent d'ailleurs dans les nouveaux contrats de relance et de transition écologique (CRTE). Ces 3 contrats, signés pour six ans par l'État et les collectivités, permettent aux partenaires de s'engager, sur la durée d'un mandat, pour le développement durable de leur territoire. Pour les collectivités locales, en 2021, près de 20 millions d'euros de crédits de soutien à l'investissement ont été alloués.

Ce rapport, s'il n'a pas l'ambition d'être exhaustif, donne à voir la diversité des actions de l'État en Tarn-et-Garonne. À ce titre, je souhaite remercier l'ensemble des agents des services de l'État, dont l'engagement au quotidien nous donne la capacité de répondre aux attentes de nos concitoyens.

Chantal MAUCHET

Préfète de Tarn-et-Garonne

SOMMAIRE

- Les dates clés de l'année 2021 **P. 2-3**
- 1** Un effort sans précédent des services de l'État pour lutter contre l'épidémie de Covid-19 **P. 4**
- 2** De nouveaux dispositifs mobilisés pour soutenir l'économie **P. 10**
- 3** Grâce à la mobilisation des forces de sécurité et dans le contexte de la crise sanitaire, la délinquance a reculé dans le département **P. 17**
- 4** Un appui à l'aménagement du territoire afin de renforcer l'attractivité du département **P. 22**
- 5** Perspectives territoriales pour 2022 **P. 31**

Les dates clés de l'année 2021

4 JANVIER

Lancement de la vaccination anti-covid dans le département

2 FÉVRIER

Consolidation du dispositif de coordination des violences intrafamiliales

3 FÉVRIER

Opération de sauvetage à Lafrançaise en réponse aux inondations

1^{ER} SEPTEMBRE

Mise en service de la nouvelle cuisine centrale de l'intercommunalité Terres des Confluences à Castelsarrasin

27 AOÛT

Intensification de la campagne de vaccination

2 JUILLET

Organisation de formations à la gestion des incivilités en direction des élus par les services de gendarmerie et de police

3 SEPTEMBRE

Inauguration de l'espace Bouisset à la maison d'Espagne à Castelsarrasin

9 SEPTEMBRE

Arrivée de policiers supplémentaires au commissariat de Montauban saluée par la préfète

14 SEPTEMBRE

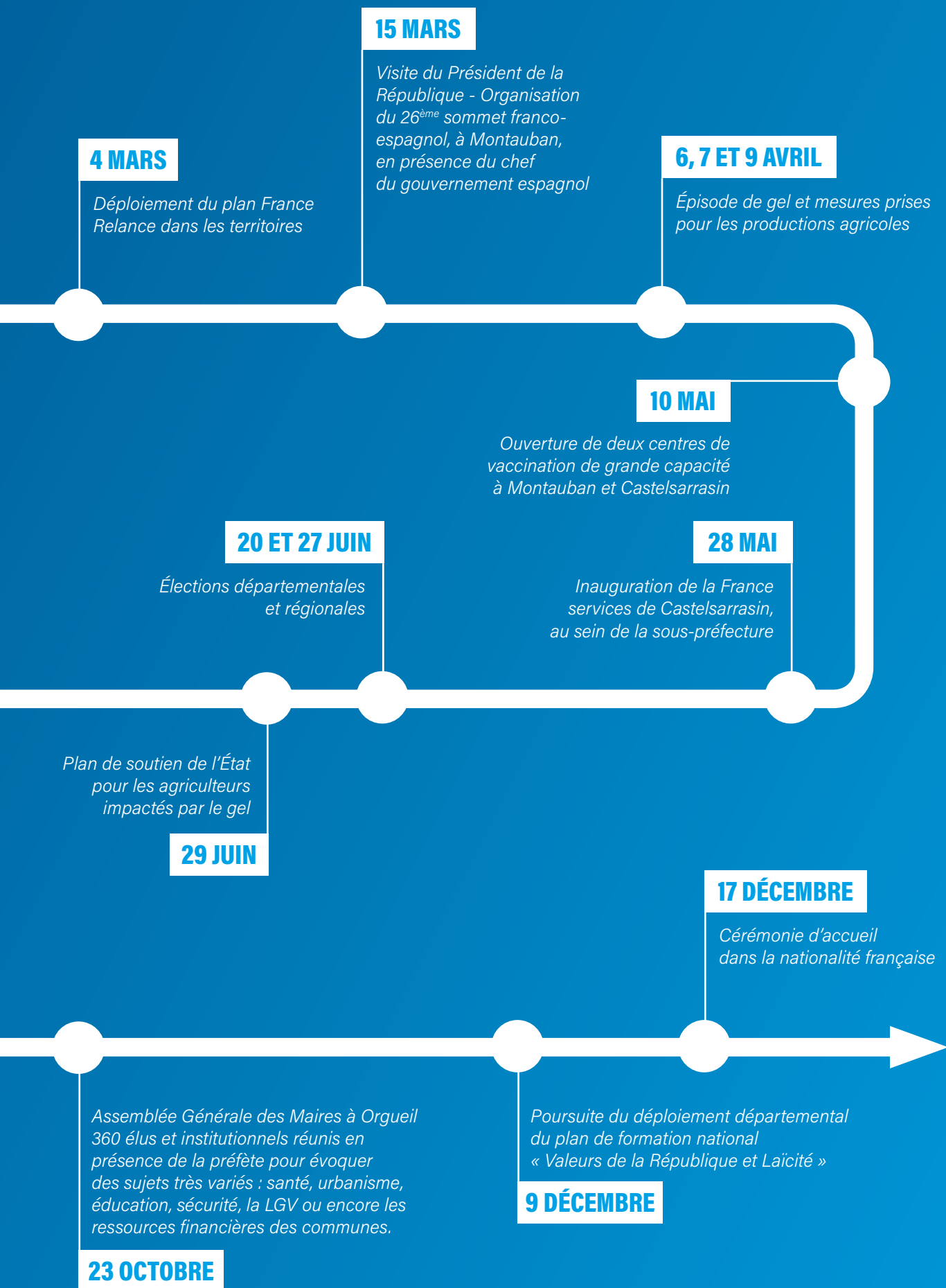
Mise en œuvre du programme « Petites Villes de Demain » en Tarn-et-Garonne - signature des conventions d'adhésion

17 SEPTEMBRE

Inauguration de la pente d'eau de Montech, dont la réhabilitation a été cofinancée par l'État

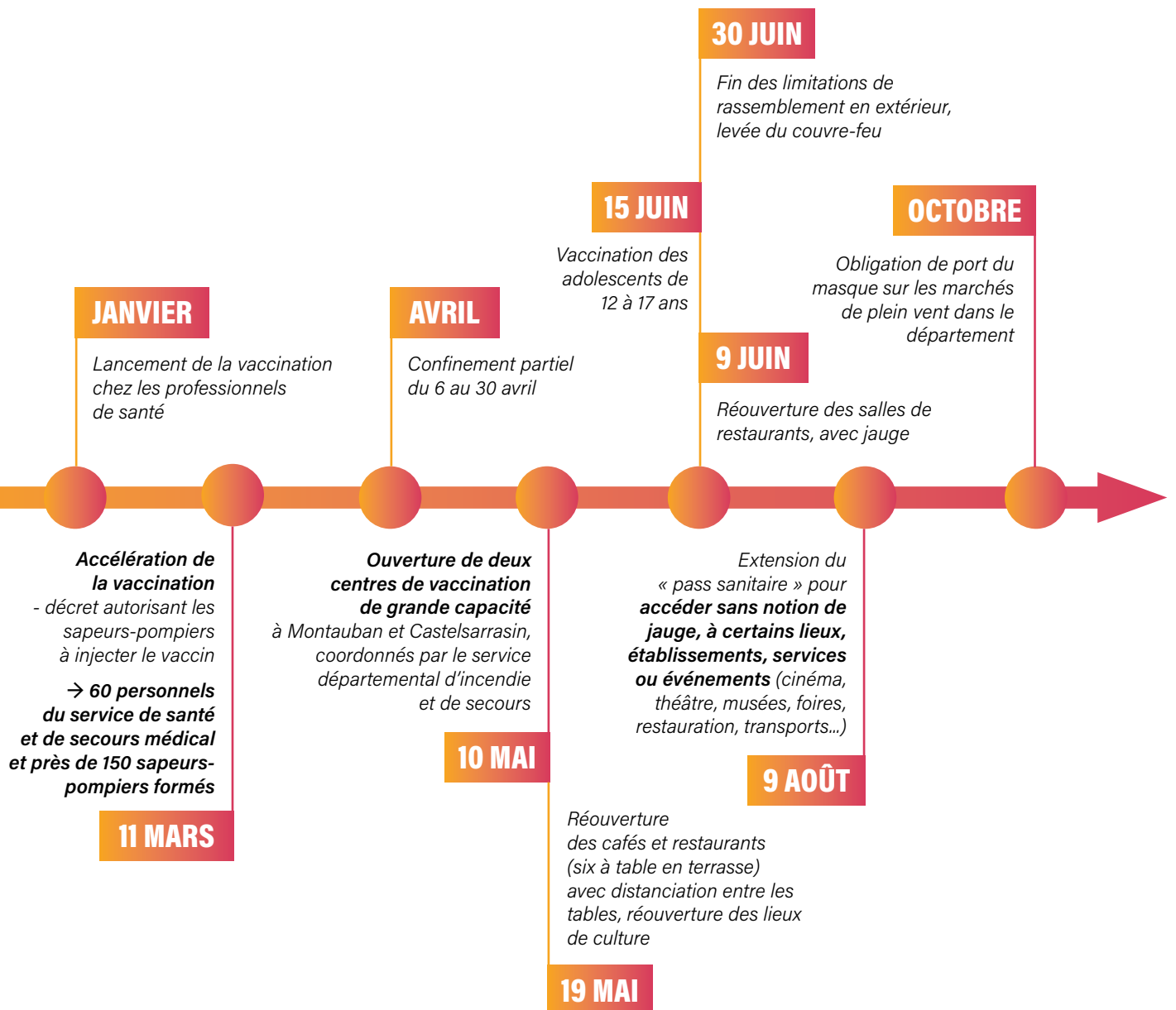
1^{ER} OCTOBRE

Forum avec les élus locaux sur le changement climatique



Un effort sans précédent des services de l'État pour lutter contre l'épidémie de Covid-19

Dans le prolongement de l'année 2020, la gestion de la crise sanitaire a fortement mobilisé les services de l'État. La coordination des acteurs a permis d'organiser la vaccination dès la première semaine du mois de janvier 2021 et d'adapter en permanence la démarche « **Tester, Alerter, Protéger** ».



1.1 Une campagne de vaccination historique impliquant de nombreux acteurs

Pendant la crise, une cellule territoriale de vaccination a réuni sous l'égide de l'ARS et de la préfecture les responsables de centres de vaccination, les maires des communes disposant d'un centre sur leur territoire et les professionnels de santé pour piloter le déploiement de la vaccination.

Les deux centres de vaccination de grande capacité

Afin d'accélérer la campagne de vaccination, en complément des 6 centres communaux de vaccination localisés à Beaumont-de-Lomagne, Caussade, Moissac, Montauban, Nègrepelisse, Valence d'Agen, 2 centres de vaccination de grande capacité ont été ouverts le 10 mai à Castelsarrasin et Montauban. Coordonnés par le service départemental d'incendie et de secours (SDIS 82), ils ont permis de vacciner jusqu'à 1 000 personnes par jour.

120 054 vaccinations ont été réalisées du 10 mai au 26 décembre.

Situation au 31 décembre 2021 :

Ouverture de
7 centres
de vaccination
départementaux
dont 2 centres
de grande capacité

Plus de
41 000
tests positifs



483 466
DOSES INJECTÉES

soit environ **85,3 %** de la population
du département de 12 ans ou plus vaccinée
(moy régionale : 85,7 %)

→ via les professionnels de santé
de ville, en centres de vaccination,
en établissements sanitaires
et médico-sociaux

Inauguration
du centre
de vaccination
de grande
capacité,
à Montauban,
le 10 mai.





Opération vaccination au Centre d'accueil de demandeurs d'asile de Monclar-de-Quercy, visite de la préfète en présence des représentantes des divers organismes et du maire, le 22 juillet.

Des opérations de médiation vers le public éloigné du système de santé

Entre juillet et décembre 2021, des opérations « d'aller vers » au bénéfice de publics éloignés du système de santé ont été déployées à l'égard des personnes en situation de précarité, des saisonniers agricoles, des habitants des quartiers prioritaires de la ville de Montauban et de Moissac, des personnes résidant en territoire rural.

Des opérations de vaccination ont également été conduites dans des lieux à forte fréquentation tels que des centres commerciaux.

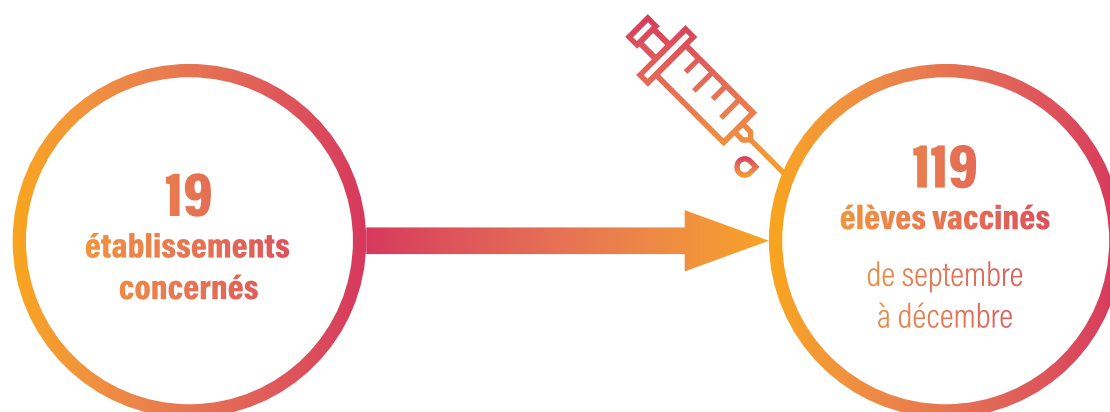
La vaccination des 12-17 ans



RENTRÉE SCOLAIRE 2021

→ campagne de vaccination à destination des jeunes âgés de 12 - 17 ans

Les établissements scolaires sont devenus des relais de la communication institutionnelle sur l'organisation de la campagne de vaccination auprès des familles.



1.2 Des mesures de freinage de l'épidémie prises en concertation avec les élus, au plus près de la situation sanitaire départementale

Informer et consulter les élus

La concertation avec les élus a permis de territorialiser la mise en œuvre de la stratégie nationale de lutte contre l'épidémie.

La préfecture a organisé des webinaires réguliers réunissant les maires, les présidents et présidentes des communautés de communes et d'agglomération et les parlementaires, afin d'exposer la situation sanitaire et les mesures de gestion de la crise, de répondre aux interrogations des élus et d'accompagner leur implication dans la lutte contre l'épidémie.

Dans le respect des directives nationales, les mesures de freinage ont ainsi pu être limitées au strict nécessaire et adaptées rapidement à l'évolution de la situation sanitaire locale, qu'il s'agisse de l'obligation de port du masque, des interdictions de rassemblement, de la consommation d'alcool sur la voie publique, de la fermeture des établissements recevant du public (bars, restaurants, lieux culturels, équipements sportifs de plein air...).

ARRÊTÉS PRÉFECTORAUX



11 arrêtés

pris pour le port de masque sur le département entre juin et décembre 2021.



44 arrêtés

de fermeture temporaire de classes entre janvier et décembre 2021 sur le département en concertation avec l'ARS et le directeur des services départementaux de l'Éducation nationale



2 arrêtés

pour interdiction de *rave party*

La mise en œuvre des restrictions sanitaires a fait l'objet tout au long de la crise d'une **communication à destination du grand public.**



Point de situation sanitaire, conférence de presse à la préfecture, le 19 juillet 2021.

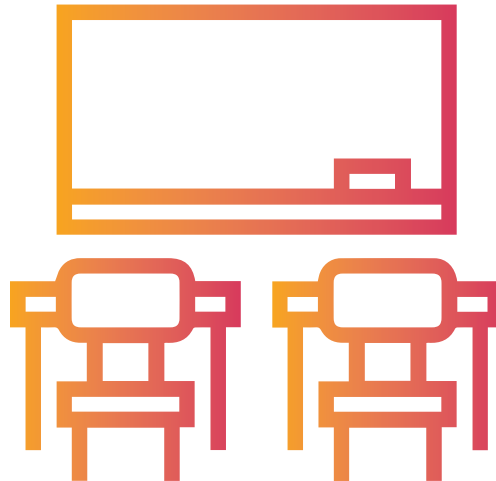
Œuvrer pour la continuité pédagogique

Durant la période de confinement du printemps 2021, les écoles et les établissements scolaires se sont fortement mobilisés pour permettre l'accueil des enfants des personnels prioritaires : 110 écoles, 11 collèges publics, 3 lycées publics et 1 lycée privé sont restés ouverts du 6 au 10 avril. Pour les autres élèves, la continuité pédagogique a été assurée grâce à l'enseignement à distance.

5 PÔLES D'ACCUEIL

**pour enfants de parents prioritaires
créés dans le département
en avril 2021**

(1 à Caussade, Valence d'Agen
et Castelsarrasin, 2 à Montauban)



Maintenir la vie démocratique en dépit de la pandémie

Fonctionnement des collectivités territoriales et de leurs établissements

L'accompagnement spécifique des collectivités locales et de leurs établissements par la préfecture pendant la crise sanitaire s'est poursuivi en 2021.

Dès la parution des textes relatifs au maintien de la vie démocratique et au fonctionnement des institutions locales, le bureau des collectivités locales de la préfecture a diffusé des fiches réflexes permettant aux collectivités de mettre rapidement

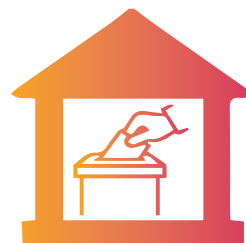
en œuvre les diverses modalités d'assouplissement de leur fonctionnement (possibilité de réunir les conseils en visioconférence, niveau du quorum revu à la baisse, délocalisation des lieux de séance).

Élections départementales et régionales des 20 et 27 juin 2021

Les communes ont été dotées de matériel sanitaire lors des quatre scrutins.



**Réorganisation
des bureaux
de vote**



**Déplacement vers des
salles plus grandes
(gymnase, salle des fêtes)**

1.3 Des contrôles renforcés des forces de l'ordre pour assurer le respect des mesures de freinage



9 août :
obligation du
passe-sanitaire

**Contrôles quotidiens
par les forces de l'ordre**

de l'application des mesures
de freinage de l'épidémie

Un **plan de contrôle départemental** a permis de programmer sur tout le territoire des opérations de contrôle du passe-sanitaire en ciblant prioritairement les établissements recevant du public qui semblaient moins observants, tout en maintenant des contrôles aléatoires. Les forces de l'ordre ont avant tout fait œuvre de pédagogie.

Une vingtaine de mises en demeure ont été notifiées à des gérants d'établissements ne respectant pas les mesures de contrôle sanitaire. La plupart ont permis un retour au respect des mesures de

freinage. Seules cinq fermetures administratives d'établissements (de 7 jours à 2 mois) ont été prononcées en 2021, pour des manquements répétés. Globalement, les mesures de freinage ont été bien respectées par les exploitants.

Après une phase de sensibilisation de la part des forces de l'ordre, le non-respect de l'obligation de porter le masque a fait l'objet de 283 verbalisations (amendes de 135 euros).



**Une vingtaine
de mises
en demeure**



**5 fermetures
d'établissements**



283
**Verbalisations
relevées pour
non port du
masque**

De nouveaux dispositifs mobilisés pour soutenir l'économie dans le contexte de la crise sanitaire

2.1 L'accompagnement des entreprises en difficulté a permis une reprise économique amorcée dès 2021 dans le département

Les deux centres de vaccination de grande capacité

Les mesures d'accompagnement mises en place par les pouvoirs publics ont permis de nettement contenir les effets de la crise sanitaire : 14 % des entreprises du territoire étaient fragilisées en sortie de crise.

Les secteurs transports de marchandises, logistique et agroalimentaire ont été relativement préservés. Les sous-traitants aéronautiques, le secteur Cafés Hôtels Restaurants Discothèques (CHRD)-tourisme et les petits commerces ont été les plus impactés.

Situation des entreprises au 31 décembre 2021* :

NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS INSCRITS AU REGISTRE DES COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS (RCS) :		
	<i>établissements</i>	<i>salariés</i>
Commerce	4434	13 056 soit 34%
Industrie	2368	12 188 soit 32%
Services	5488	13 006 soit 34%
Total : 12 290 établissements et 38 250 salariés sur le territoire		

* Chiffres CCI de Montauban

Soutien aux entreprises en difficulté

MISE EN PLACE DE STRUCTURES DÉDIÉES :

la cellule économique départementale

réunissant :

- **services de l'État**

(DDTESPP, DDFIP, DDT, Commissaire aux restructurations et à la prévention des difficultés des entreprises)

- **organismes publics**

(URSSAF, Banque de France)

- **chambres consulaires et organisations professionnelles**

le comité départemental de sortie de crise :

- **les membres de la cellule économique départementale**

- **élus**

- **ensemble des partenaires du monde économique et entrepreneurial**

(experts comptables, commissaires aux comptes)

Ces structures ont permis de soutenir les entreprises dans les périodes de restrictions sanitaires les plus contraignantes mais également d'accompagner la reprise d'activité lors de l'allègement des restrictions sanitaires.

Elles ont complété l'action de structures pré-existantes telles que le CODEFI et le CCSF. Ces dernières ont vu la périodicité de leurs réunions augmenter.

Ces cellules ont assuré un suivi très opérationnel de la situation économique du département et de la mise en œuvre des dispositifs de soutien. Il s'agit de partager des informations, de détecter les secteurs les plus fragiles et d'identifier les éventuelles spécificités du département, d'orienter les entreprises vers les dispositifs les plus adaptés à leur situation particulière.

ENTREPRISES

Fonds de solidarité

a bénéficié depuis mars 2020 à

7 722 entreprises

pour un montant de

95,5 M €

COLLECTIVITÉS

Dispositif de compensation

de pertes de recettes :

33 collectivités

(communes) pour un montant total de

344 253 €

INDUSTRIES

Réduction de la

cotisation foncière des entreprises (CFE) et de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE)

3 948 industries

pour un montant total de

28 226 504 €

L'activité partielle, dispositif clé pour prévenir les licenciements économiques

Outil au service de la politique publique de prévention des licenciements économiques, l'activité partielle permet aux employeurs en difficulté de faire prendre en charge tout ou partie du coût de la rémunération de leurs salariés.

En 2021, le taux de remboursement de l'activité partielle par l'État aux entreprises a évolué de **36% à 70%** de la rémunération antérieure brute du salarié, en fonction du secteur d'activité concerné.

Cette différenciation sectorielle des taux de prise en charge d'activité partielle a permis de limiter fortement le nombre de licenciements économiques et ainsi de favoriser la reprise d'activité.

Activité partielle et activité partielle longue durée - traitements en 2021 :

→ **4 476 demandes déposées**

(surreprésentation des secteurs hôtellerie, café, restauration, commerces, industries et activités de services)

→ **4 309 demandes validées**

soit 2 422 608 heures d'indemnisation



pour un montant total de **21 844 500 €**



L'accompagnement des agriculteurs

Crise sanitaire

En soutien au revenu des filières touchées par la crise sanitaire, des aides spécifiques ont été décidées par le Gouvernement à destination du monde agricole.

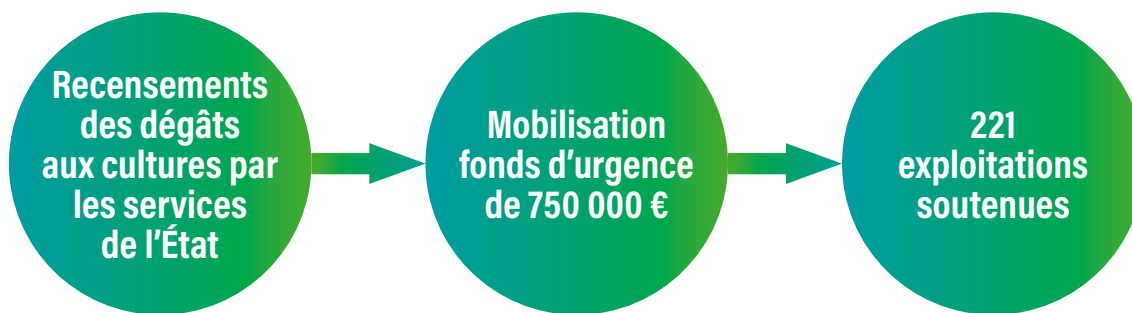
→ aide de 81 000 € distribuée à 60 éleveurs pour compenser leurs pertes économiques



La Direction Départementale des Territoires a instruit les demandes de subvention **en faveur de la transition agro-écologique** (plantation de haies) et de la lutte contre le changement climatique (aide à l'équipement des agriculteurs en matériel de protection contre le gel, la sécheresse).

Vague de gel en avril 2021

Les productions fruitières et viticoles ont subi des pertes importantes.



Décembre 2021

**indemnisation des pertes de récolte
132 producteurs dédommagés
à hauteur de 2,2 M€**



2.2 Un plan de relance ambitieux pour transformer l'économie et permettre aux entreprises, aux associations et aux collectivités locales d'investir dans la transition écologique



Affichant une double ambition, relancer l'activité économique frappée par la crise sanitaire et redresser l'économie française tout en préparant l'avenir à l'horizon 2030, le Président de la République avait annoncé un plan de relance d'un montant de 100 milliards d'euros à la rentrée 2020.

Dans le Tarn-et-Garonne, une **équipe projet** constituée de référents de tous les services de l'État et des partenaires locaux (Pôle Emploi, Mission locale, CCI) a été installée afin d'assurer la diffusion de l'information sur les différents dispositifs et l'accompagnement des bénéficiaires potentiels.

La **cellule économique départementale** du plan de relance (voir page 13) avait pour mission de relayer les informations utiles et de répondre aux interrogations des acteurs économiques concernant les calendriers et modalités de candidatures France Relance.

Une **cellule tourisme** a également été mise en place pour assurer le suivi et la coordination des mesures dans ce secteur et décliner le plan tourisme à l'échelle du département.

Compétitivité, cohésion sociale et transition écologique

Volet compétitivité

Dans le cadre du plan France relance, 34 milliards d'euros sont consacrés à l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Ces mesures ambitieuses en faveur de l'investissement et de la transformation de l'économie ont eu des effets très significatifs pour le Tarn-et-Garonne avec plus de 6 millions d'euros mobilisés en faveur des entreprises.

AIDE À L'INVESTISSEMENT	CHÈQUE RELANCE EXPORT	CHÈQUE NUMÉRIQUE
26 entreprises lauréates pour un montant cumulé de 6 155 815 €	20 petites entreprises encouragées à prospecter à l'international 93 709 €	 60 entreprises aidées pour investir dans des solutions numériques

Volet cohésion sociale

Le plan France relance a dédié 35 milliards d'euros à la cohésion sociale et territoriale pour éviter la hausse des inégalités, sauvegarder l'emploi, accompagner les personnes précaires et encourager la solidarité.

5 ASSOCIATIONS DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ONT REÇU UN SOUTIEN DANS LE CADRE DU PLAN DE RELANCE DANS LE DÉPARTEMENT :

- **Croix-Rouge française** : achat d'un camion frigorifique
- **Montauban Services** : achat de véhicules pour la plateforme départementale mobilité
- mouvement français du **Planning Familial** : achat d'un camion aménagé pour des permanences itinérantes
- **Trem-Plein d'Espoir** : création d'une épicerie solidaire à Montaignu-de-Quercy
- **Bouger pour s'en sortir** : création d'une antenne labellisée maison sport santé à Moissac

Les crédits France Relance alloués à la Croix Rouge française lui ont permis d'acquérir un nouveau camion frigorifique destiné au stockage des denrées distribuées aux personnes en situation de précarité, qui se rendent dans l'un des 13 centres départementaux gérés par l'association. Visite de l'association par la préfète et Anne Levasseur, directrice de la DDETSPP le 22 avril 2021



Volet transition écologique

La transition écologique est au cœur du plan de relance : 30 milliards d'euros ont été mobilisés pour accélérer la transition énergétique, favoriser une croissance durable et faire de la France la première grande économie décarbonée européenne.

Dans le Tarn-et-Garonne, plusieurs appels à projets ont permis de financer des initiatives en matière de transition écologique :

- **jardins partagés** : 60 000 €
- **cantines scolaires** : le Tarn-et-Garonne est le département d'Occitanie qui a déposé le plus de dossiers : 66 communes ont présenté une demande de subvention, sur un total de 84 communes éligibles. 464 000 € d'aides ont été octroyées pour l'équipement et la formation des cantines scolaires dans le département
- **alimentation locale et solidaire** : 5 dossiers retenus pour un montant total de subventions de 304 513 € : consolidation d'une épicerie solidaire, développement de casiers alimentaires pour faciliter l'accès aux produits locaux, ou encore la création d'une épicerie itinérante solidaire
- **2 projets alimentaires de territoire (PAT) bien engagés** labellisés :
 - PETR Midi-Quercy,
 - projet départemental porté par la Chambre d'agriculture, le Conseil départemental et le lycée agricole.

Communiquer sur les mesures du Plan de relance

Campagne de communication sur les abris-bus

Lancée à l'automne 2021, afin de valoriser les crédits mobilisés dans le cadre du plan de relance, cette campagne d'affichage s'est déployée sur les panneaux publicitaires urbains du Grand Montauban. Des vidéos promotionnelles en partenariat avec les entreprises et les collectivités ont aussi été réalisées pour assurer la promotion du dispositif.



Campagne de communication sur les réseaux sociaux

Les réseaux sociaux de la préfète de Tarn-et-Garonne ont été quotidiennement investis pour informer sur les différentes mesures du Plan de relance et promouvoir les lauréats.



2.2 Une action résolue en faveur de l'emploi

Les services de l'État se sont fortement mobilisés pour l'emploi dans le département en 2021.

Former les jeunes

Le département compte environ 25 000 jeunes de 16 à 25 ans, soit près de 30 % de la population. Au 4^e trimestre 2021, 16 % des actifs de cette tranche d'âge étaient au chômage, soit une sensible diminution de 4 % de la demande d'emploi jeune sur 1 an.

(source : SESE-decembre 2021).

Le plan «#1 jeune1solution »

Lancé par le Gouvernement à l'été 2020, ce plan s'est traduit par la mobilisation d'un ensemble de leviers pour aider chaque jeune tarn-et-garonnais à entrer dans la vie professionnelle :



Piloter le service public de l'emploi

Le Gouvernement a appelé à une mobilisation générale pour résorber les tensions de recrutement que connaît le pays. En Tarn-et-Garonne, les deux sous-préfets d'arrondissement pilotent le service public de l'emploi (SPE) qui réunit tous les acteurs locaux publics et privés, en partenariat étroit avec Pôle emploi. Grâce à l'élaboration d'un diagnostic territorial, des priorités d'actions adaptées aux territoires ont été définies dans les six domaines suivants :

- 1 : Hôtellerie - restauration
- 2 : Transport et logistique
- 3 : Bâtiment et construction
- 4 : Agriculture et agroalimentaire
- 5 : Industrie
- 6 : Santé et services à la personne

Grâce à la mobilisation des forces de sécurité et dans le contexte de crise sanitaire, la délinquance a reculé dans le département

GRÂCE À L'ACTION DES FORCES DE L'ORDRE,

➔ DÉLINQUANCE EN 2021

en matière d'atteintes aux biens : cambriolages, dégradations, actes délictueux visant des locaux et d'infractions économiques et financières.

en zone rurale

-0,8 %








en zone urbaine

-3,5 %

3.1 Les moyens des forces de l'ordre ont été renforcés dans le cadre du Beauvau de la sécurité pour assurer une plus grande présence sur le terrain des gendarmes et policiers

Les moyens du Beauvau de la sécurité dans le département

GENDARMERIE DÉPARTEMENTALE		ZONE POLICE
30 véhicules neufs		14 nouveaux véhicules
26 caméras piéton		nouveaux moyens technologiques comme les caméras piéton
plusieurs ordinateurs portables > prise de plainte à distance		
22 pistolets taser	 	Arrivée de 15 policiers à la direction départementale de la sécurité publique (DDSP82)

La police de sécurité du quotidien : une dynamique de proximité de prévention et de sécurité adaptée aux attentes de la population

ZONE GENDARMERIE	ZONE POLICE
<p>* Présence accrue sur la voie publique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 128 000 heures de patrouilles de contact, - 490 actions de prévention en milieu scolaire - près de 420 opérations de sécurisation <p>* Contact permanent avec les élus grâce au dispositif de consultation et d'amélioration du service (DCAS) :</p> <p>sondage en ligne pour recueillir leurs attentes et y répondre, formations à la gestion des incivilités qui leur sont proposées, vigilance particulière quant à leur sécurité.</p>	<p>* Diagnostic de sécurité :</p> <p>4 secteurs à Montauban / 1 à Castelsarrasin</p> <p>* Groupe de partenariat opérationnel-GPO :</p> <p>identification de 90 problématiques de sécurité en 2021 dont 46 résolues (soit 51,11 % de résolution)</p> <p>* Renforcement du lien entre police et population :</p> <p>un délégué à la cohésion communique sur les actions de la police, échange avec un réseau d'acteurs locaux et fait remonter les difficultés rencontrées en matière de sécurité</p> <p>* Accueil de 10 jeunes dans le cadre du plan « 10 000 jeunes » pour découvrir les métiers des forces de l'ordre.</p>

3.2 Une nouvelle stratégie pluriannuelle de prévention de la délinquance

Un nouveau plan départemental de prévention de la délinquance et de la radicalisation 2020-2024 a été adopté en juin 2021.

Le département de Tarn-et-Garonne, de par sa proximité avec l'agglomération toulousaine, avec l'Espagne et sa desserte en autoroutes majeures reliant Toulouse à Paris et Bordeaux, est une terre de passage. Le territoire est de plus en plus peuplé et dynamique, mais il est également exposé à de nouveaux phénomènes de délinquance et à des trafics multiples, sous l'influence de la métropole toulousaine notamment.

Avec l'arrivée prochaine de la LGV reliant Bordeaux à Toulouse, Montauban ne sera qu'à quelques minutes de train de la métropole toulousaine, facilitant ainsi les déplacements de nombreux travailleurs et voyageurs. Il conviendra d'anticiper les effets de cette nouvelle proximité en matière de sécurité.

Dans ce contexte, le conseil départemental de prévention de la délinquance et de la radicalisation, présidé par le procureur de la République, la préfète et le président du conseil départemental a adopté un nouveau **plan départemental de prévention de la délinquance et de la radicalisation**. Cette stratégie pluriannuelle s'inspire de la stratégie nationale de prévention de la délinquance 2020-2024 et se décline en 4 axes d'efforts :

- 1/ Prévenir la délinquance chez les jeunes ;
- 2/ Lutter contre les violences intra-familiales ;
- 3/ Lutter contre l'insécurité et rétablir la tranquillité publique ;
- 4/ Prévenir la radicalisation et promouvoir les valeurs de la République.

En 2021, le fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD) a financé la réalisation d'actions de prévention selon les 3 volets suivants :

- * sécurité : 51 607 € alloués pour : vidéo-protection, sécurisation des établissements scolaires, fourniture d'équipements pour la police municipale,**
- * délinquance : 80 207 € alloués pour mener des actions de prévention,**
- * radicalisation : 58 000 € pour financer le poste d'un psychologue spécialisé dans la prévention de la radicalisation.**

3.3 Les opérations de lutte contre les stupéfiants ont permis de démanteler des réseaux

L'action des forces de l'ordre dans le domaine de la lutte contre les stupéfiants a produit des résultats significatifs.

ZONE GENDARMERIE	ZONE POLICE
<p>10 trafics (+ 11%*) démantelés 205 consommateurs sanctionnés, dont 84 amendes forfaitaires délictuelles</p>	<p>près d'1 fait de trafic/mois démantelé, de nombreuses saisies patrimoniales réalisées 150 consommateurs identifiés et sanctionnés</p>

* Par rapport à 2020

3.4 La lutte contre les violences intrafamiliales : une priorité pour les services de l'État

Une action déterminée des forces de l'ordre face à l'augmentation des faits de violences intrafamiliales



La crise sanitaire a inévitablement eu des effets sur le nombre de faits de violences intrafamiliales, tant en zone police qu'en zone gendarmerie. La cohabitation forcée et la promiscuité générée par les situations de confinement ont contribué à cette progression.

Pour les forces de l'ordre, la lutte contre les violences intrafamiliales et l'amélioration de la prise en charge des victimes sont une priorité. Les auteurs ou les individus suspectés d'avoir commis des violences ont été systématiquement interpellés.

ZONE GENDARMERIE	ZONE POLICE
<p>= 37 faits/mois, soit + d' 1 procédure/jour ↗ +2,7 % par rapport à 2020</p>	<p>232 victimes dont 190 de violences conjugales, ↗ +9 % depuis 2020</p>

La police et la gendarmerie ont pour objectif de former tous les effectifs et des efforts majeurs ont été réalisés pour réduire le délai de traitement des procédures et améliorer le taux d'élucidation des affaires qui atteint plus de 89 % en zone gendarmerie et 100 % en zone police.

Une brigade fonctionnelle spécialisée de protection des familles a également été mise en place par le groupement de gendarmerie pour venir en aide aux victimes.

Une politique partenariale affirmée à l'échelle départementale

L'année 2021 fut marquée non seulement par la poursuite de la mise en œuvre des mesures issues du Grenelle des violences conjugales de 2019, mais également par un renforcement de la politique partenariale de lutte contre les violences faites aux femmes sous l'égide du conseil départemental de prévention de la délinquance.



Lutte contre les violences intrafamiliales :

- 504 victimes et leurs enfants accompagnés
- 160 situations de violences prises en charge par un psychologue
- 10 places d'hébergement d'urgence
- une centaine de fonctionnaires sensibilisés à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles

PROJET	INDICATEUR	PROJET	INDICATEUR
PROJET 1 : LUTTE CONTRE LES VIOLENCES INTRAFAMILIALES	504 victimes et leurs enfants accompagnés	PROJET 2 : LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES	160 situations de violences prises en charge par un psychologue
	160 situations de violences prises en charge par un psychologue		10 places d'hébergement d'urgence
	10 places d'hébergement d'urgence		une centaine de fonctionnaires sensibilisés à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles
	une centaine de fonctionnaires sensibilisés à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles		

La pérennisation du **dispositif opérationnel de coordination de la réponse aux violences intrafamiliales** mérite d'être tout particulièrement saluée.

488 personnes ont été reçues en 2021 par les deux coordinatrices, intervenantes sociales en commissariat et gendarmerie, qui assurent un accompagnement complet et global des victimes.

Un important travail partenarial a été mené en 2021 pour améliorer les conditions de prise en charge immédiate des victimes. 4 nouvelles places d'hébergement d'urgence ont ainsi été créées. Une unité d'accueil des victimes a pu être créée au centre hospitalier de Montauban.

Sous l'égide de l'autorité judiciaire, le recours aux dispositifs de protection, notamment les téléphones grave danger et les bracelets anti-rapprochement permettent de prévenir la répétition des violences.

Enfin de nombreuses actions de formation ont été menées, à l'égard de professionnels de la sécurité, du droit et de la santé notamment. Dans le même temps une communication dynamique a permis de sensibiliser largement le public à la lutte contre les violences intrafamiliales.



Opération de communication grand public contre les violences faites aux femmes. L'échelle du violentomètre et les numéros d'urgence d'aides aux victimes ont été imprimés sur 100 000 pochettes à pain et diffusées dans les boulangeries du département, présentation le 25 novembre 2021.

3.5 La lutte contre l'insécurité routière en contexte de reprise des mobilités

Renforcement des contrôles pour accompagner la reprise des mobilités

En 2021, **145 accidents** et **18 tués** ont été recensés. Les routes du département demeurent les **6^{èmes} les plus meurtrières de France en rapport au nombre d'habitants**.



Pour éviter que la reprise des mobilités en 2021 ne se traduise par une surmortalité sur les routes, les contrôles ont été renforcés.

SECTEUR GENDARMERIE	SECTEUR POLICE
2 700 contrôles routiers	+ 21 % de contrôles avec près de 2 600 opérations

871 suspensions ou retraits de permis prononcés

pour excès de vitesse, conduite sous l'emprise de l'alcool ou de stupéfiants.

Actions de prévention en faveur de la sécurité routière

Plan départemental d'actions de sécurité routière (PDASR) : 68 500 €

Dans le cadre du plan départemental d'actions de sécurité routière, de nombreuses associations locales subventionnées pour mener des actions en faveur de la sécurité routière, conformément aux priorités définies par le document général d'orientations 2018-2022 soit :

- les jeunes
- les seniors
- la conduite sous l'influence de produits psychoactifs
- les 2 roues motorisés

Les contraintes sanitaires ont nécessité de revoir le format des actions de prévention. Un accent particulier a été mis sur la communication : campagnes de spots radiophoniques, affichage sur le mobilier urbain en fin d'année. Des actions en présentiel ont eu lieu en milieu scolaire pour apprendre aux plus jeunes la pratique du vélo ou pour permettre aux usagers de 2 roues motorisés de maîtriser leurs trajectoires. Les stages Justice avec l'Association d'aide aux victimes et de réinsertion (AVIR 82) ont également été maintenus en direction des usagers coupables de graves infractions ou délits routiers.

4

Un appui à l'aménagement du territoire afin de renforcer l'attractivité du département

4.1 Accompagner l'aménagement et la revitalisation des territoires

L'Agence nationale de cohésion des territoires (ANCT), opérateur de référence de l'État, pour l'accompagnement territorial a déployé plusieurs dispositifs auprès des collectivités de Tarn-et-Garonne, pour mettre en œuvre des projets globaux de redynamisation territoriale mobilisant partenaires et financements.

La poursuite du programme Action cœur de ville

L'État a poursuivi l'accompagnement de la ville de Montauban et son agglomération au travers du programme Action cœur de ville lancé en 2018. À la fin du mois de décembre 2021, la moitié des 60 actions retenues a été menée à terme et 17 étaient en cours de réalisation. Le volet habitat constitue une part importante du programme mais d'autres aménagements d'espaces publics sont en cours de réalisation ou à venir. **À la fin de l'année 2021, les engagements financiers de l'État ont atteint 3,3 M d'€.**

La montée en puissance du programme Petites villes de demain



À la fois mesure phare de l'Agenda rural et l'un des instruments au service du Plan de relance, le programme Petites villes de demain a pour objectif d'améliorer les conditions de vie des habitants des petites villes et de leur territoire, en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et respectueuses de l'environnement. Il donne aux communes et aux intercommunalités de moins de 20 000 habitants exerçant des fonctions de centralité les moyens de concrétiser leurs projets de territoire. Dans le Tarn-et-Garonne, **15 communes et 8 intercommunalités** de moins de 20 000 habitants ont signé leur convention d'adhésion à ce programme.

Quatre postes de chefs de projets financés par l'État ont fait l'objet en 2021 d'un recrutement par les collectivités suivantes :

- Coteaux et Plaines du Pays Lafrançaisain,
- Quercy Vert Aveyron,
- Pays de Serres en Quercy,
- Terres des Confluences.

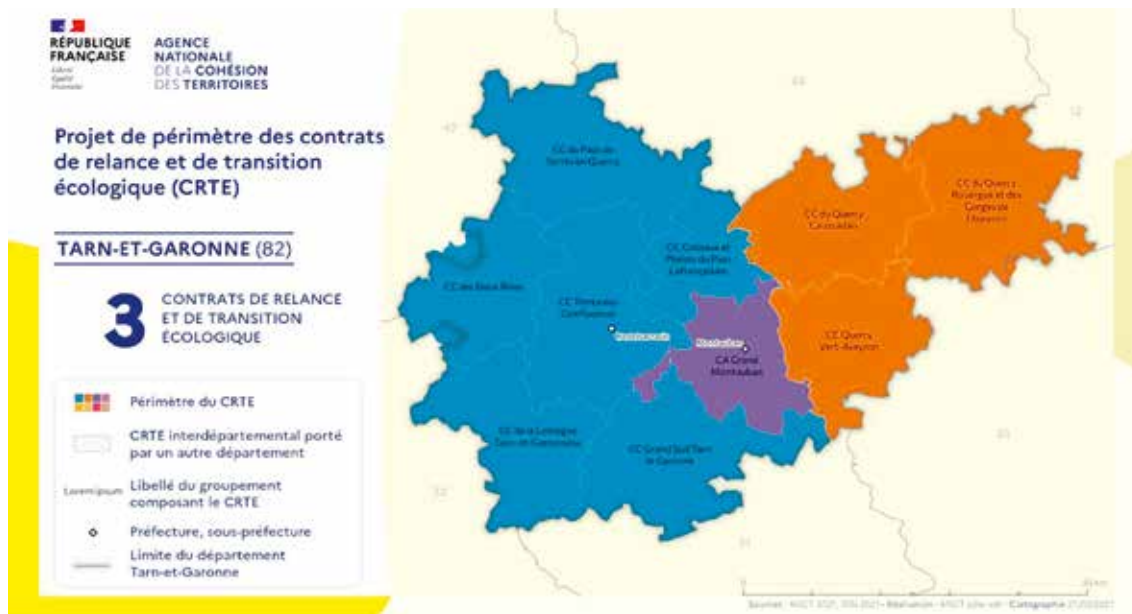


Signature des 3 territoires engagés dans cette démarche, le 17 décembre 2021 :
 * le Pays Midi Quercy,
 * Garonne-Quercy-Gascogne,
 * le Grand Montauban.

La signature de 3 Contrats de relance et de transition écologique (CRTE)

Pour accélérer la relance et accompagner les transitions écologique, démographique, numérique et économique dans les territoires, le Gouvernement a souhaité proposer aux collectivités territoriales un nouveau type de contrat.

Ces contrats prévoient le financement de projets dans des domaines très variés allant du développement économique à l'accès aux services publics et à une offre de soins de proximité, en passant par la formation des jeunes, la performance énergétique des bâtiments, le développement des énergies renouvelables, ou encore de la nature en ville...



En 2021, l'État a mobilisé plus de 5,6 M€ sur ces trois territoires au titre du plan de relance, répartis en 45 projets représentant un coût total de 16,5 M€. A titre d'exemple, les opérations suivantes ont été financées en 2021 dans le cadre des CRTE :

- CRTE Garonne Quercy Gascogne : création d'un bâtiment de 300 m² à vocation sportive et culturelle, proposant des espaces associatifs et mutualisés, équipé en toiture de panneaux photovoltaïques, à Labastide-Saint-Pierre ;
- CRTE Grand Montauban : rénovation énergétique de l'Hôtel de Ville de Montauban ;
- CRTE Pays Midi Quercy : aménagement d'un tiers-lieu en centre bourg à Caylus proposant des services de Fablab, France Services, médiathèque, salle associative, espaces de formation, hôtel d'entreprises, cabinet d'architecte, radio.

Les subventions d'État versées aux collectivités

L'État en Tarn-et-Garonne a soutenu
197 projets d'investissement
pour un montant de
19 890 767 €

DOTATION D'ÉQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX - DETR

Toutes les communes du Tarn-et-Garonne sont éligibles à la DETR, qui soutient le développement de l'offre et l'accessibilité des services publics, l'amélioration du cadre de vie, le développement économique, touristique et culturel...

DETR
8,2 M€
130 OPÉRATIONS
FINANCÉES

DSIL
DROIT COMMUN
2,8 M€
15 OPÉRATIONS

DSIL
PLAN DE RELANCE
4,28 M€
33 OPÉRATIONS

DOTATION DE SOUTIEN À L'INVESTISSEMENT LOCAL - DSIL

Destinée au financement des projets de transition énergétique, rénovation énergétique des bâtiments des CT, sécurisation des équipements publics et mobilité.

DSID
1 M€
1 OPÉRATIONS

DSID
PLAN DE RELANCE
2,63 M€
6 OPÉRATIONS

DOTATION DE SOUTIEN À L'INVESTISSEMENT DES DÉPARTEMENTS - DSID

Finance des projets ayant pour objectif la solidarité entre les différents territoires d'un même département, ou entre les différents départements d'une même région

FNADT
647 158 €

FONDS NATIONAL D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE - FNADT

Soutien de l'État en investissement et en fonctionnement. Financement des dispositifs France Services, Volontariat territorial en administration, Fabrique de territoire, Petites Villes de Demain.

FITN 7
297 030 €

FONDS DE SOUTIEN À L'INNOVATION ET LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES - FITN 7

9 opérations financées.

Dossiers soutenus en 2021

Nouvelle cuisine centrale à l'intercommunalité Terres des Confluences

Mise en service le 1^{er} septembre 2021, la nouvelle cuisine centrale est directement liée au passage de 6 à 22 communes en 2017 du territoire intercommunal. Les travaux, intégrant le critère de haute qualité environnementale, ont porté sur une extension des espaces de stockage prévus pour la fabrication de 2500 repas/jour, un agrandissement de 40 % de la surface de l'équipement, une adaptation du matériel de conditionnement et notamment l'achat de « bacs gastronomes ». Sur les 2500 repas prévus, 500 sont destinés à des livraisons extérieures au territoire.



L'utilisation de filières locales et de produits frais dans la fabrication des repas faisait partie intégrante du projet, de même que la gestion des déchets, ainsi que les dernières normes d'hygiène en vigueur. Le projet a coûté 3 100 610 € avec un financement de l'État de 324 000 € en DETR et de 432 200 € issus de France Relance.

Maison d'Espagne / Espace Firmin Bouisset à Castelsarrasin

En installant « l'enfant » dans la publicité et en comprenant très tôt qu'un personnage unique et un message épuré pouvaient incarner une marque, Firmin Bouisset a révolutionné l'art publicitaire et rendu obsolète l'ancienne réclame. Cet affichiste visionnaire a désormais un espace qui porte son nom : l'Espace Firmin Bouisset, qui a ouvert ses portes en août 2021 dans un petit hôtel particulier. Sur deux étages plus d'une centaine d'œuvres sont présentées.



Ce projet d'un montant de 1 000 000 €, porté par la municipalité de Castelsarrasin, a reçu le soutien du Conseil départemental et de l'État à hauteur de 177 000 € pour la rénovation du bâtiment et une subvention globale de 25 000 € des services de l'État.

Rénovation de la pente d'eau de Montech

Opération d'envergure qui a permis de redonner vie à un ouvrage unique au monde. Grâce au volontarisme de l'État et des collectivités territoriales, ce site emblématique du département a pu être sublimé et contribue à valoriser le patrimoine du département. Soutien de l'État à hauteur de 900 000 € sur un projet total de 3 000 000 €.



Dossiers soutenus en 2021

Inauguration de la Maison Départementale des Personnes Handicapées à Montauban

Ces nouveaux locaux offrent un espace de travail spacieux et moderne, permettant un accueil de qualité des personnes en situation de handicap. Le rôle de la MDPH constitue un enjeu majeur pour le département et représente un vrai repère pour ces personnes, que leur handicap soit moteur ou psychique. Elle assure une mission d'information, d'aide matérielle, financière et humaine mais, surtout, elle les accompagne ainsi que leurs proches dans les différentes démarches à entreprendre. Elle a également un rôle de sensibilisation des citoyens au handicap, ce qui demeure primordial dans notre société.

Leur inclusion représente une des priorités du quinquennat actuel et dans ce cadre, un accompagnement financier d'un montant de 525 000 € au titre de la dotation de soutien à l'investissement des départements (DSID) a été accordé par l'État.



Inauguration le 19 mai



Inauguration le 22 octobre

Nouvelle maison des internes en médecine à Caussade

Dans le cadre d'une politique de redynamisation du centre bourg de Caussade, une maison des internes de médecine s'est installée dans un ancien bâtiment réhabilité par la commune. Les jeunes étudiants en stage dans le département ainsi que les médecins remplaçants pourront bénéficier d'un hébergement à bas coût, au centre du village. Ce projet s'inscrit dans le schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services de santé sur le territoire. L'État a participé au financement de ce projet à hauteur de 116 000 €.

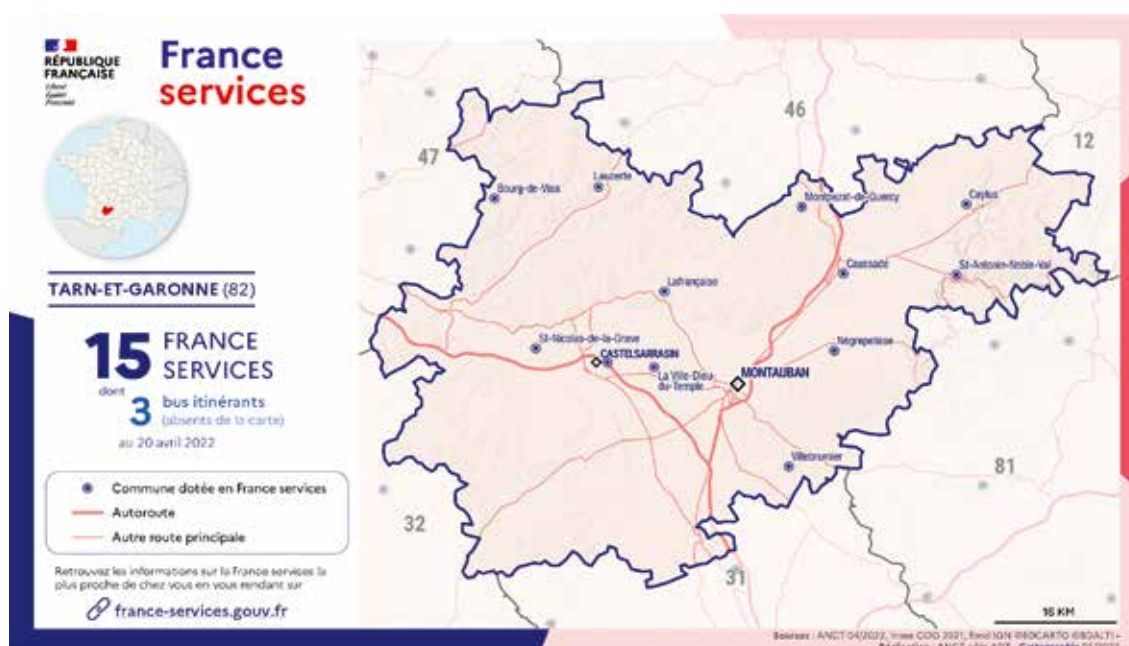
4.2 Mettre en œuvre l'Agenda rural pour assurer l'égalité d'accès aux services publics et au numérique

L'Agenda rural vise et améliore la vie quotidienne de leurs habitants des territoires ruraux, tout particulièrement en garantissant leur accès aux services publics et leur inclusion numérique.

Avancée du maillage des France services

15 espaces France services ont été déployés. Treize sont dans des locaux fixes et deux sont itinérantes (Conseil départemental et MSA) au moyen de « bus » et véhicules France services. Depuis, son inauguration en mai 2018, l'espace France services de Castelsarrasin a reçu plus de 3 400 demandes avec une dizaine de rendez-vous par jour en moyenne.

L'objectif de 18 France services en Tarn-et-Garonne doit être atteint à l'été 2022 avec la labellisation de trois nouveaux espaces à **Beaumont-de-Lomagne, Montauban en quartier politique de la ville et Montau-de-Quercy**.



Les Conseillers numériques France services

Ce dispositif phare du Plan de relance a pour ambition de rendre plus accessible l'usage quotidien du numérique et de favoriser notamment l'insertion professionnelle et le retour à l'emploi pour les publics fragilisés. La formation et la rémunération des conseillers numériques sont prises en charge par l'État (50 000 € sur 24 mois).

2 194 personnes accompagnées

par **25 conseillers**

du 17 novembre 2021 au 3 mars 2022

Lancement du dispositif Volontaire territorial en administration

Le dispositif de volontariat territorial en administration appuie le déploiement de projets dans les territoires ruraux en permettant d'accueillir 800 jeunes diplômés dans les administrations des collectivités territoriales rurales pour leur donner l'opportunité de découvrir la richesse du tissu local. Il permet à ces dernières de bénéficier des compétences de jeunes diplômés le temps d'une mission de 12 à 18 mois, au service de l'ingénierie de leurs projets avec une aide forfaitaire de l'État de 15 000 €.

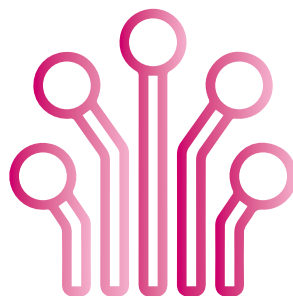
4 intercommunalités ont recruté leur volontaire territorial en administration. Les volontaires ont réalisé les missions suivantes :

- **Quercy-Rouergue-Gorges de l'Aveyron** : plan de gestion des déchets,
- **PETR Midi Quercy** : animation du plan local insertion emploi (PLIE) et développement territoire zéro chômeur,
- **Coteaux et Plaines du Pays Lafrançaisain** : chargé de développement touristique,
- **Lomagne Tarn-et-Garonnaise** : chargé de développement territorial.

Les maisons de Santé Pluriprofessionnelles pour un meilleur accès aux soins

Le Tarn-et-Garonne est particulièrement touché par le phénomène de désertification médicale. Afin de répondre à cet enjeu, **8 maisons de santé pluriprofessionnelles** ont été pérennisées et 5 nouvelles créées, ainsi que 4 centres de santé. Une Communauté Professionnelle Territoriale de Santé a été créée, celle de « Quercy-Garonne ». Deux contrats locaux de santé ont émergé au Grand Montauban et dans la communauté de communes Terres des Confluences.

3 Maisons des internes ont également été créées à Caussade, Saint-Nicolas-de-la-Grave et Valence-d'Agen.



Une bonne couverture en internet fixe et téléphonie mobile pour tous les Tarn-et-Garonnais

Les projets de déploiement de la fibre sont portés par l'initiative privée en zone urbaine et par l'initiative publique en zone rurale. Pour la téléphonie mobile, le « New Deal Mobile » a permis la généralisation de la couverture 4G avec 95 % du territoire régional couvert mi 2021. Le syndicat mixte Tarn-et-Garonne Numérique, composé du Conseil départemental et de 9 communautés de communes, œuvre à ce développement des réseaux de télécommunication.

L'État participe à hauteur de 19 000 000 € au financement du réseau de Fibre dans le secteur dit RIP- réseau d'initiative publique - géré par le syndicat Tarn-et-Garonne Numérique et sa société de projet, Octogone Fibre (tout le département hors zone du Grand Montauban dont le contrat est détenu par Orange).

Concernant la fibre, plus de la moitié des foyers identifiés ont la possibilité d'y souscrire. L'installation de nouvelles prises se poursuit avec un objectif de 112 000 prises installées à l'été 2023 (102 632 raccordements au 1^{er} janvier 2022).

Concernant la téléphonie mobile, 6 pylônes du « New Deal Mobile » ont été installés en 2021, 6 supplémentaires sont prévus pour juin 2022, sur un total de 22 pylônes jusqu'en 2023. L'ensemble du territoire est couvert en 4G par au moins un opérateur et la surface de connectivité avoisine les 93 %.

4.3 Contribuer à la valorisation culturelle et touristique du Tarn-et-Garonne

La rénovation du cloître de Moissac



Depuis le classement de l'abbaye de Moissac sur la première liste des monuments historiques en 1840, architectes, conservateurs et restaurateurs se sont succédés au chevet du portail sud et de son cloître, chefs-d'œuvre de la sculpture romane.

Aujourd'hui, les reliefs de Moissac voient leur lisibilité comme leur conservation à long terme compromises. La récente étude préalable à la restauration a démontré le processus de dégradation en cours, dû à la contamination des pierres par des sels.



En 2021, la conservation des monuments historiques d'Occitanie et la ville de Moissac ont lancé les premiers essais de dessalement des pierres par bain dont les résultats en 2022 permettront d'orienter la restauration des sculptures du joyau d'architecture et d'art roman qu'est l'abbaye de Moissac.

La valorisation de la grotte néandertalienne de Bruniquel

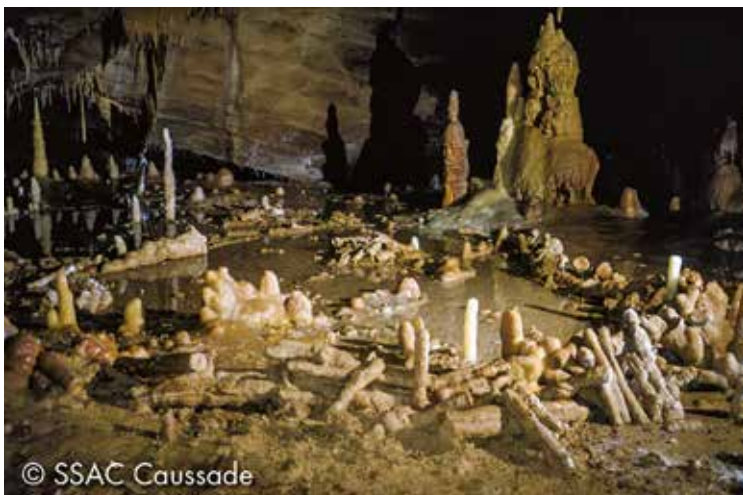
La découverte de la grotte néandertalienne de Bruniquel datée de - 176 000 ans avant notre ère eut un retentissement mondial dans les milieux scientifiques internationaux. L'essentiel du projet de valorisation de cette découverte exceptionnelle doit être accueilli dans l'enceinte des

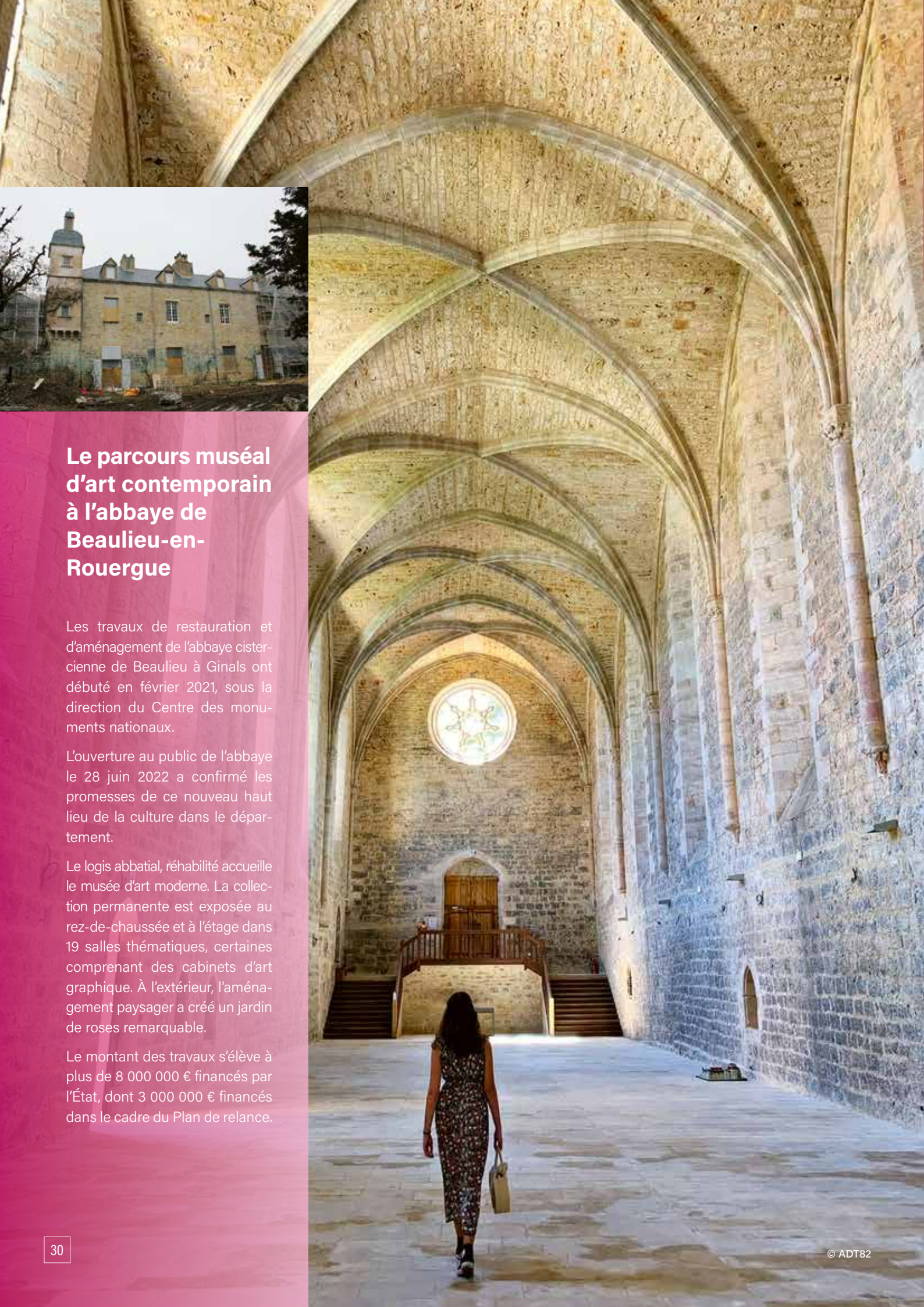
Châteaux de Bruniquel. Cet ensemble, composé de cinq édifices classés monuments historiques, réunis par une enceinte fortifiée dominant les Gorges de l'Aveyron, a fait l'objet en 2021 de travaux importants visant essentiellement à améliorer la sécurité et l'accessibilité.

Ces travaux menés par la ville de Bruniquel, accompagnée par la conservation régionale de monuments historiques, ont été réalisés par un architecte du patrimoine.

Le projet de valorisation, de par son importance, nécessite un portage par une maîtrise d'ouvrage supra communale adaptée dont différentes hypothèses sont en cours d'évaluation, notamment celle d'un établissement public de coopération culturelle.

Classée monument historique immédiatement après sa découverte, sa protection en surface fait également l'objet d'un périmètre délimité des abords dont l'enquête publique est conjointement lancée cette année avec celle du site patrimonial remarquable de Bruniquel.





Le parcours muséal d'art contemporain à l'abbaye de Beaulieu-en-Rouergue

Les travaux de restauration et d'aménagement de l'abbaye cistercienne de Beaulieu à Ginals ont débuté en février 2021, sous la direction du Centre des monuments nationaux.

L'ouverture au public de l'abbaye le 28 juin 2022 a confirmé les promesses de ce nouveau haut lieu de la culture dans le département.

Le logis abbatial, réhabilité accueille le musée d'art moderne. La collection permanente est exposée au rez-de-chaussée et à l'étage dans 19 salles thématiques, certaines comprenant des cabinets d'art graphique. À l'extérieur, l'aménagement paysager a créé un jardin de roses remarquable.

Le montant des travaux s'élève à plus de 8 000 000 € financés par l'État, dont 3 000 000 € financés dans le cadre du Plan de relance.

Perspectives territoriales pour 2022

5.1 Améliorer l'offre de logement et la rendre plus écologique

Reconstruire des logements de qualité accessibles à tous

Le projet de renouvellement urbain du quartier Médiathèque Chambord à Montauban

Le nouveau programme national de renouvellement urbain piloté par l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) a pour objectif de changer profondément le cadre de vie des 3 millions d'habitants des quartiers prioritaires de la ville en agissant sur le logement, les équipements publics et les aménagements.

À Montauban, l'État accompagne et finance à hauteur de 2 900 000 € la collectivité et le bailleur Tarn-et-Garonne Habitat (TGH) pour transformer, dans la continuité du premier programme national de renouvellement urbain, le quartier Médiathèque Chambord et favoriser la mixité sociale en agissant sur la répartition de l'offre de logements sociaux et sur les attributions de logements.

Le démarrage de la phase opérationnelle se traduira par la démolition du bâtiment abritant 60 logements sociaux, ancien et de mauvaise qualité situé face au complexe sportif de la Fobio. Ces logements seront reconstruits hors du quartier, sur l'ensemble du territoire du Grand Montauban.

L'espace libéré accueillera des logements de loyer intermédiaire, ainsi que le nouveau siège de TGH. Les abords des immeubles de la résidence Chambord situés à proximité seront réaménagés. Leur sécurité sera renforcée en clôturant les parties privatives.

Des travaux seront aussi réalisés sur le boulevard d'entrée de ville avec la création de pistes cyclables.

*Dans le cadre
de l'Anru 2,
boulevard Herriot,
le bâtiment de
la cité Chambord
comprenant
60 logements
sera démoli
en 2023.
@ DDM, T.D.*



Accélérer la rénovation énergétique des logements

Pour accélérer le mouvement de rénovation énergétique des logements, le Gouvernement a choisi de proposer des aides plus simples et plus justes, et d'améliorer l'information et le parcours des ménages.

La mise en œuvre en 2020 de « Ma Prime Rénov » (MPR), qui s'est substituée au Crédit d'Impôt pour la Transition Écologique a entraîné une augmentation importante du nombre d'aides à la rénovation énergétique des logements accordées par l'ANAH dans le département.

En 2021 l'ouverture de Ma Prime Rénov' à tous les ménages sans condition de ressource, ainsi qu'aux copropriétés et aux propriétaires bailleurs a encore accéléré cette dynamique. Alors que 834 projets avaient été financés par Ma Prime Rénov' en 2020, leur nombre a dépassé 4000 en 2021.

Le nombre de ménages qui ont bénéficié des aides de l'ANAH pour faire des économies d'énergie a été multiplié par 10 en 5 ans.

Le montant global de ces subventions a été multiplié par 5 et a atteint plus de 18 000 000 € en 2021.

En Tarn-et-Garonne, deux guichets permettent depuis 2021 de conseiller et d'accompagner les particuliers dans les travaux les plus performants et vers les aides les mieux adaptées à leur projet. Ils peuvent maintenant être contactés via le réseau France Rénov', le nouveau service public de la rénovation de l'habitat.



Offrir des logements adaptés aux personnes âgées

Le logement des personnes âgées est trop souvent inadapté au vieillissement. Cela constitue un obstacle à leur maintien à domicile, qui a souvent leur préférence. C'est également un facteur d'accident domestique : sur 12 000 chutes mortelles de personnes âgées par an en France, 46% ont lieu dans la salle-de-bain. Pour accélérer l'adaptation des logements des personnes âgées, différentes aides financières ont été mobilisées sur la période 2019-2021.

Le programme « habiter facile » de l'Agence nationale de l'habitat (ANAH) est le programme historique et structurant de cette politique. Dans notre département, 383 projets « habiter facile » ont été financés depuis le 1^{er} janvier 2019 dont 138 au cours de l'année 2021. En 3 ans, le montant des subventions approche 1 200 000 €.

Durant la même période, le « plan douche » d'Action Logement a permis d'aider 384 ménages dans le département à installer une douche sans seuil, et les aides de la CNAV Caisse nationale d'assurance vieillesse pour adapter les logements des personnes âgées, ont été mobilisées par 203 ménages.

Une montée en puissance du nombre de logements adaptés est prévisible en 2022 avec le déploiement de nouvelles opérations programmées d'amélioration de l'habitat de sur le territoire départemental.





5.2 Favoriser une politique de l'eau volontariste afin de limiter le déséquilibre entre ressources et usages

Le Tarn-et-Garonne est marqué par un déficit structurel en eau avec des étiages de plus en plus précoces et longs. Le déséquilibre entre ressources et usages va s'aggraver avec l'impact du changement climatique.

Aussi, il est nécessaire de mettre en place les conditions d'une politique de l'eau qui garantisse l'ensemble des usages sur le long terme : eau potable, irrigation..., tout en préservant le bon fonctionnement des milieux aquatiques.

La préfète de Tarn-et-Garonne est coordinatrice pour le sous-bassin Aveyron. Son rôle consiste à mettre en œuvre la stratégie territoriale de l'eau sur le sous-bassin, en favorisant la synergie des acteurs.

Ainsi, elle accompagne la mise en place d'une gouvernance à l'échelle du bassin Tarn-Aveyron. Sur la gestion quantitative, les 3 conseils départementaux de l'Aveyron, du Tarn et du Tarn-et-Garonne se sont accordés pour une structuration sous forme associative. L'enjeu de cette structuration est d'améliorer la coordination des lâchers depuis les retenues, pour une meilleure gestion de l'étiage.

Une attention particulière est apportée au suivi des démarches structurantes, telles que la charte départementale qui a été signée le 26 mars 2021 par l'ensemble des acteurs départementaux. Dans ce cadre, l'Agence de l'Eau Adour-Garonne a prévu une enveloppe de 2 000 000 €, pour accompagner à titre expérimental la création de retenues individuelles de substitution, sous maîtrise d'ouvrage publique.

5.3 Engager le projet de reconstruction de l'hôpital de Montauban



En mai 2021, le Premier Ministre annonçait que le projet de construction d'un hôpital neuf à Montauban figurait dans la liste des projets retenus dans le cadre du Ségur de la Santé.

La vétusté avancée des bâtiments actuels en centre-ville, leur architecture incompatible avec une offre de soins modernes et leur dimensionnement insuffisant au regard de la croissance démographique que connaît le Tarn-et-Garonne depuis 10 ans ont été déterminants dans la décision du Gouvernement.

En mars 2022, le Premier Ministre s'est engagé à hauteur de 176 000 000 € pour la construction du nouvel hôpital de Montauban sur un budget total estimé à plus de 500 000 000 €. Le futur établisse-

ment devrait disposer de 450 à 500 lits, contre 300 actuellement. Le nouveau centre hospitalier construit au sud de la ville, au lieu-dit « Bardonis », devrait être opérationnel en 2029.



5.4 Piloter la conception et la construction d'un bâtiment accueillant 3 administrations de l'État à Montauban

Le projet immobilier « Forestié », emblématique pour les services de l'État dans le département et retenu dans le cadre du Plan de relance à hauteur de 15 000 000 €, vise à créer un bâtiment permettant de regrouper certains services de l'État (éducation nationale, finances publiques et santé) sur l'ancien site des finances publiques.

L'avancement de ce projet a respecté les échéances prévues au cours de l'année 2021 : notification au groupement du marché global de performance en décembre dernier. Ce projet se traduira par une amélioration durable des conditions de travail des agents de l'État. La livraison du bâtiment est attendue pour fin 2023.

LES SERVICES DE L'ÉTAT DANS LE TARN-ET-GARONNE

Trombinoscope

Chantal Mauchet
Préfète

Catherine Fourcheot
Secrétaire générale,
Sous-préfète de l'arrondissement de
Montauban

Arnaud Sorge
Sous-préfète de l'arrondissement de
Castelsarrasin

Emilie Baussane
Sous-préfète, directrice de cabinet

Jules-Henri
Sous-préfète, chargé de mission

Jean-Michel Poux
Directeur
Direction départementale des Finances
publiques

Pierre Rogues
inspecteur IT académique
Délégation
Direction des services de
l'éducation nationale

Lucie Chaboume Farcy
Directrice
Direction départementale des
territoires

Anne Lavigneur
Directrice
Direction départementale de
l'emploi, du travail, de la
solidarité et de la protection des
populations

Charles-Régis Allegr
Commissaire-divisionnaire
Directeur
Direction départementale
de la Sécurité publique

**Colonel
Stéphane Authier**
Groupeement de gendarmerie
départementale

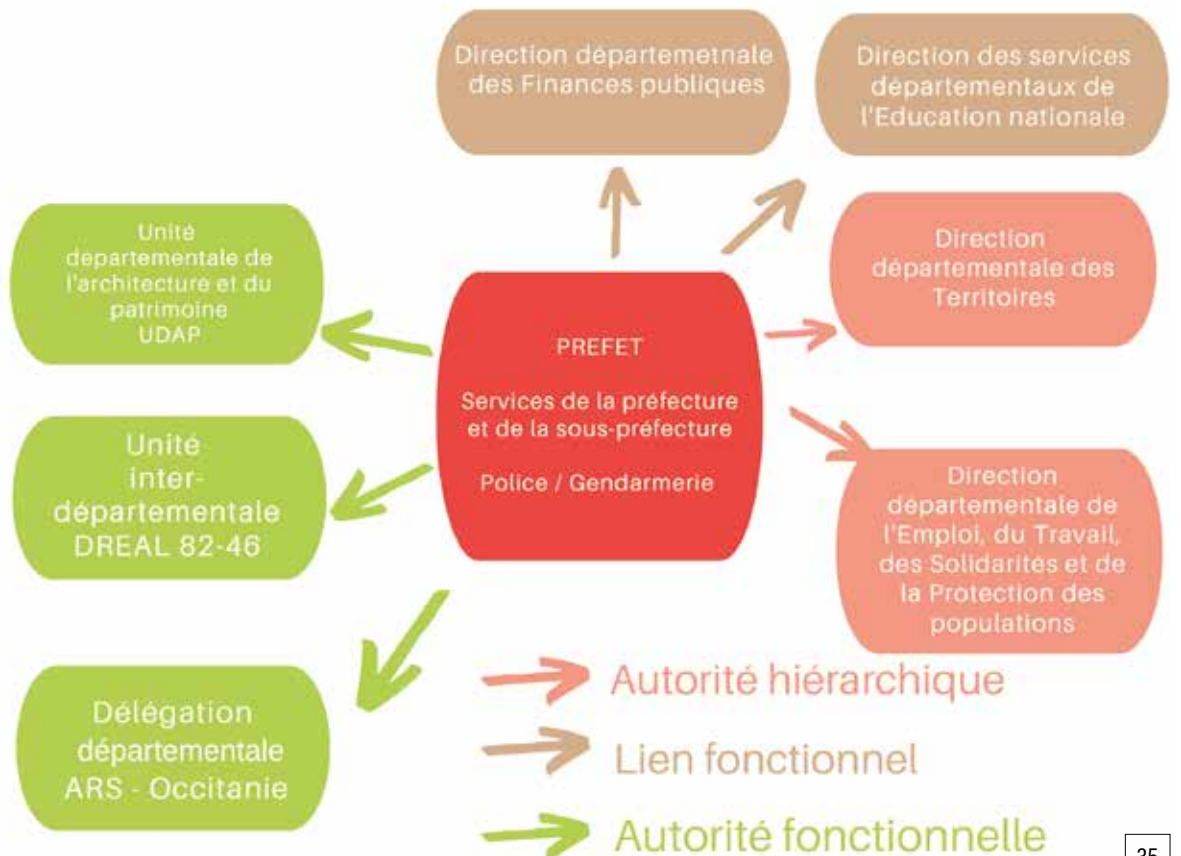
**Colonel
Olivier Théron**
Service départemental d'incendie et
de secours

David Billecois
Directeur départemental
Agence Régionale de Santé
Occitanie

Philippe Giscard
Responsable de l'unité
départementale - UDAP

Samuel Demy
Chef de centre
départementale DREAL 82
46

**Colonel
Fabrice Duda**
Délégué militaire
départemental



Préfète de Tarn-et-Garonne



Chantal Mauchet

Organigramme - juillet 2022

SECRETARIAT GÉNÉRAL



Secrétaire générale
Sous-préfète de l'arrondissement de Montauban
 Catherine FOURCHEROT



Direction de la citoyenneté et de la légalité
 Sylvie PRIOLEAUD
 Directrice

Bureau des collectivités locales
 Jean-Pierre RICHEL

Bureau des étrangers
 Corinne BOISSEFAUX

Bureau des élections et de la réglementation générale
 Lilian BENOIT



Direction de la coordination interministérielle et appui territorial
 N....
 Directrice

Mission coordination interministérielle
 Rosine DAUTY
 Jérôme BARROSO

Mission politiques environnementales
 Karim MOKBEL

Mission appui territorial
 Anne VAZART

Cellule performance - Référent qualité
 Christophe TREHOUT

CABINET



Sous-préfète, directrice de cabinet
 Emilie SAUSSINE



Directrice adjointe
 Béatrice PICCOLO

Bureau de la représentation de l'état et de la communication interministérielle

Julie RAVFAU
 Chargée de communication
 Fatimée NEZROSKI

Pôle des sécurités
 Béatrice PICCOLO
 Cheffe de pôle

Bureau des politiques de sécurité intérieure
 N....

Service interministériel de défense et de protection civiles

Véronique DAVANT SAUACROUX

Garage
 Philippe MASSONNIE

SOUS-PRÉFECTURE



Sous-préfet de l'arrondissement de Castelsarrasin
 Arnaud SORGE



Secrétaire générale
 Loëtitia BONGIOVANNI
Secrétaire général adjoint
 Axel ZAEFOUR

SOUS-PRÉFET
CHARGE DE MISSION



Sous-préfet
 Julien HENRARD

STAGIAIRE INSTITUT NATIONAL DU SERVICE PUBLIC



Marianne TESSA

SECRETARIAT GÉNÉRAL COMMUN DÉPARTEMENTAL



Directrice
 Valérie GOSSET



Directeur adjoint
 Jérôme BELLUROT

Pôle ressources humaines
 Jennifer GIRAUD,
 cheffe de pôle

Conseil, accompagnement appui aux services et aux agents
 Sylvie ROUVE

Gestion administrative et financière, recrutement
 Christophe COURDY

Pôle numérique
 Jérôme BELLUROT,
 chef de pôle

Bureau informatique de proximité

Raphaël PETT
Bureau administratif système
 Santine CHEMLA

Pôle logistique Immobilier
 Claire BELLOT CREPIAT,
 cheffe de pôle

Bureau logistique

Elise DUPUIS
Bureau Immobilier
 Bruno BATAILLE

Pôle budget finances
 Marie-Françoise PELLÉVANS-MODAT,
 cheffe de pôle

Déléguée à la politique de la ville

Hanane GUEGAN



www.tarn-et-garonne.gouv.fr



Préfecture de Tarn-et-Garonne

2 allée de l'Empereur | BP10779

82013 MONTAUBAN cedex

Téléphone : 05 63 22 82 00

Télécopie : 05 63 93 33 79

Courriel : prefecture@tarn-et-garonne.gouv.fr

Sous-préfecture de Castelsarrasin

44 rue de la Fraternité | BP73

82101 CASTELSARRASIN Cedex

Téléphone : 05 63 22 82 00

Télécopie : 05 63 32 32 67

Courriel : sp-castelsarrasin@tarn-et-garonne.gouv.fr

15 mars

Visite du Président de la République - Organisation du 26^{ème} sommet franco-espagnol, à Montauban, en présence du chef du gouvernement espagnol.



28 mai

Inauguration de la France Services de Castelsarrasin, au sein de la sous-préfecture.

14 septembre

Mise en œuvre du programme "Petites Villes de Demain" - signature des conventions d'adhésion.



17 décembre

Cérémonie d'accueil dans la nationalité française.



1^{er} octobre

Forum avec les élus locaux sur le changement climatique.



SUIVEZ L'ACTUALITÉ DE L'ÉTAT EN TARN-ET-GARONNE



Préfecture de Tarn-et-Garonne
sur Twitter
@Prefet_82



Préfecture de Tarn-et-Garonne
sur Facebook
@prefet82



Préfecture de Tarn-et-Garonne
sur Instagram
@prefet82

www.tarn-et-garonne.gouv.fr

2 allée de l'Empereur - 82 000 Montauban
Tél : 05.63.22.82.00